

Interpellation déposée par Monsieur Rekik (PS) relative à ordre et la discipline au sein du Conseil communal de Molenbeek Saint Jean. (Complémentaire)
Interpellatie ingediend door de Heer Rekik (PS) met betrekking tot de orde en de discipline in de gemeenteraad van Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)

M. le Président :

Je ne sais pas si c'est Monsieur Léonard ou moi qui devons présider ?

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Ce n'est pas moi qui dois vous dire qui devrait présider mais ici pour commencer, Monsieur le Président, vous constaterez que, vous comprendrez de quoi il s'agit au fil des mots et je ne vous vise en aucun cas à travers cette interpellation.

M. le Président :

Je ne l'interprète pas comme ça je vous l'assure.

M. Rekik :

Alors, Mesdames et messieurs les membres du Collège, mesdames et messieurs les Conseillers, d'abord de manière générale. Prise de parole coupée, votes bâclés, motions majoritairement rejetées, questions sans réponses, conseillers communaux de l'opposition bâillonnés, conseillers communaux de la majorité limités à faire que de la stricte figuration. Où est la démocratie ? Je demande un peu d'ordre et de discipline Monsieur le Président.

M. le Président :

Es ce que je peux demander aux conseillers de bien vouloir rester jusqu'à la fin de la séance svp ? Nous avons encore un huis clos derrière et des points importants encore.

M. Rekik :

Merci pour l'ordre et merci pour la discipline. Alors, où est la démocratie, où sont les débats constructifs dans l'intérêt des citoyens ? Aujourd'hui, vous l'aurez constaté, l'échevin calomniateur, diffamateur, prend en otage un organe démocratique pour salir et calomnier un élu du peuple. Ces méthodes sont inadmissibles et écœurantes. Comment acceptez-vous, Madame la Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins et les Conseillers, qu'un élu mandaté et rémunéré puisse passer ses journées, visiblement un Echevin ce sent visés, puisse passer ses journées à calomnier sur le dos de l'opposition mais aussi de sa propre majorité ? Faire de la politique, c'est s'engager envers la population et l'intérêt général et non salir, sans scrupules, ses compères. C'est inacceptable et insoutenable et encore une fois où est l'ordre, où est la discipline ?

Le Conseil communal est la seule assemblée démocratique de proximité qui se doit d'être en phase avec les réalités de terrains et surtout au service de la population. Chaque Conseil coute entre 5.000 et 10.000 EUR au contribuable. J'ai d'ailleurs demandé le chiffre précis qui sera donc je pense présenté dans les prochaines semaines.

Le désordre qui régnait au sein de certains conseils communaux et juste une honte.

Si je me permets de vous interpeller c'est avant tout pour vous faire part de l'indignation d'une population qui en a r le bol de ce cirque. Une population qui souhaite une gouvernance sociale en phase avec la r alit  du quotidien.

Concernant les  l ments pass s nous vous demandons aussi de prendre les mesures n cessaires pour poursuivre les auteurs des injures raciales   l' gard de certains  lus. Y a-t-il eu verbalisation de la part des autorit s pr sentes ? Le seuil de tol rance de ceux qui essaient de pr sider ce conseil communal est plus que douteux. Surdit  ou complaisance, la question se pose. Bougnoule, macaque, El Khannouss tue as re u combien d'enveloppes ? Eylenbosch tu vas le payer, vous  tes tous des corrompus, Schepmans on aura ta peau, sans compter les multiples all gations vulgaires   caract re sexuel.  lus menac s,  lus insult s,  lus humili s sur la Place publique.

Comment des injures et des menaces peuvent  tre tol r es par un pr sident du Conseil qui a pour principal fonction d'assurer la discipline et le bon fonctionnement de celui-ci.

Lors des derniers Conseils vous avez clairement entendu la ferme condamnation du parti socialiste par la voix de son chef de groupe Jamal Ikazban d non ant les propos injurieux   caract re irrespectueux et raciste. Il s'agit bien...

M. le Pr sident :

Arr tez. Pas de pol mique.

M. Rekik :

Il s'agit bien de quelques personnes isol es qui repr sente je vous demande un peu d'ordre et de discipline, Monsieur le Pr sident pas d'apart .

M. le Pr sident :

Monsieur El Khannouss et Monsieur Ikazban je vous demande de vouloir laisser Monsieur Rekik continuer son interpellation dans le calme.

M. Rekik :

Il s'agit bien ici de quelques personnes isol es qui ne repr sentent en aucun cas le RWDM mais ces quelques personnes doivent  tre verbalis es. J'invite les victimes des injures de faire le n cessaire par voie de justice, les vid os circulent en nombre et vous pouvez faire le n cessaire.

Je prie par ailleurs, Monsieur l'Echevin Calim ro de cesser de laisser croire   l'opinion publique que tous les membres du Club de foot, pr sent ici, sont racistes et que le PS et le MR sont complaisant   l' gard de deux ou trois isol s. Pour rappel, le maintien de l'ordre incombe   la majorit . Le Pr sident, Madame la Bourgmestre et l'Echevin concern  ne se devaient pas de tol rer de pareilles incivilit s. Nous avons assist    une sc ne surr aliste   laquelle les  lus de la majorit  sont rest s passifs en poursuivant le conseil et l'avanc  des points de l'ordre du jour et ceci malgr  le d sordre, les injures raciales, la s curit  au sein du Conseil. Faute de discipline, d'autorit , de fermet  ceux qui essaient de pr sider ce conseil brisent la barri re du respect, de l'autorit  et des instances d mocratiques communales. Le silence et la passivit  de l'autorit  face aux injures racistes du public sont juste inacceptables. Ou sont ceux qui pr tendent avoir l'autorit  pour diriger la commune et pr server l'autorit  et la d mocratie ?

Depuis le début de la législature vous collectionnez les incidents qui offrent un triste spectacle à la population. Ce n'est pas le premier Conseil qui tourne à la foire suite à vos multiples manquements et au non-respect du règlement. Nous vous demandons de grâce de rétablir l'ordre et la discipline au sein de ce Conseil en respectant avant toute chose son règlement. Nous vous demandons de respecter l'opposition et de travailler d manière constructive autour de ces propositions et notions qui visent l'intérêt général et la justice sociale.

Deux questions. Quel est le rôle de la présidence du Conseil ? Avez-vous le recul nécessaire à l'objectivité pour constater que le règlement du Conseil n'est pas toujours respecté ? Nous avons dernièrement assisté à une scène surréaliste où des élus et membres du Collège s'adressaient au public pour essayer de se justifier.

Dernière question. Pour quelle raison vous, le MR, se réserve l'exclusivité de la présidence du Conseil communal ? Qu'en est-il des autres formations politiques de la majorité, le CDH et ECOLO ne possèdent-elles pas de personnalités compétentes pour présider ce Conseil ? Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Rekik.

Je donne la parole à Monsieur Barro.

M. Barro :

Merci Monsieur le Président. Je retrouve ma voix. C'est vrai le constat est fait. L'agressivité et tout le monde en témoigne, le climat en désordre ça tout le monde la vue mais le problème ça n'a jamais été de la part des mandataires Ecolo-Groen. Tout le monde le sait. Je pense que tout le monde a été visé et nous sommes restés assez sereins. Nous, Groen-Ecolo que l'on soit dans l'opposition ou dans la majorité nous avons toujours ou que l'on soit dans l'opposition, dans la majorité je crois que nous avons toujours préféré un débat serein. Les débats qui expriment les soucis des citoyens loin de la démagogie et loin de la récupération politicienne. Ecolo-Groen cherche la confrontation des idées, la confrontation des pensées et la recherche de la solution. Nous détestons les débats stériles qui tournent en ronds autour de qui sera le meilleur en faisant le plus de mal à l'autre. Nous refusons d'aller sur une piste qui n'apporte rien aux citoyens. Nous étions dans l'opposition il y a quelques années d'ici et ici certains membres peuvent témoigner que notre débat a toujours été basé sur la critique et la critique constructive même l'ex bourgmestre peut témoigner justement de cette reconnaissance. Beaucoup de fois nous avons interpellé et malheureusement nos interpellations furent des fois rejetées mais on n'a pas crié. Nous avons accepté et bien sûr nous avons essayé de participer chaque fois au débat et de faire avancer les débats. Vous continuez toujours à adopter le même comportement, la même attitude dans le respect de la démographie et dans le respect de ses lois. C'est ce qu'on appelle la sagesse Ecolo-Groen. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Barro.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Merci Monsieur le Président. Je remercie mon collègue Rekik d'avoir fait cette interpellation mais j'en profite pour parler de manière générale par rapport à la discipline au sein du Conseil. Je vais essayer de relater ces trois années de ma première expérience au sein d'un conseil communal et je vous avoue que parfois je m'interroge de ma présence parmi vous. (Rires dans la salle)

Je suis sérieux. Sur Facebook je blague mais ici je suis très sérieux. C'est assez important et je vous avoue que certaines de mes absences au sein du Conseil communal sont à cause du fait que je me dis que ma place n'est pas ici. On dirait qu'on se trouve dans un théâtre ou le but est de pouvoir danser. Aujourd'hui on a malheureusement assisté à des scènes, je ne veux pas rentrer dans des qui a tort, qui a raison ? La question n'est pas là. La question est que ça ne nous concerne pas ce qui s'est passé il y a six ans. Ce qui nous concerne c'est ce qui va se passer demain. Ce qui est important c'est de prendre des décisions concrètes, constructives. Ensemble nous pouvons diverger dans les opinions et totalement être parfois différents, nous sommes de toute façon tous différents, il y a des blancs, il y a des rouges, il y a des jaunes, nous sommes différents et c'est ça la force je dirai d'un conseil. Pour terminer je vous assure qu'à l'époque où j'étais enfant je voyais le Conseil communal comme étant waouh. C'était le conseil et aujourd'hui on devrait se pencher sur cette valeur qu'a le conseil communal. Il représente 400 voix, 500 voix, 2000 voix, 4000 voix et je pense qu'il faudrait respecter le concitoyen qui a élu cette personne plus que la personne elle-même. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président. Mon ami Nader ne m'en voudra pas. Il avait déposé une interpellation que j'ai trouvée trop dure et que j'ai corrigée. Il ne m'a pas tout à fait écouté mais il a quand même maintenu une grande partie mais c'est sa liberté et je le respecte, je le respecte et je le comprends. En fait, il en a ras le bol. Il a exprimé un ras le bol. Je ne vais pas me focaliser sur ce qu'il a dit mais sur le pourquoi il le dit et pourquoi il en parle ce soir. Il en a ras le bol de ces petits jeux qui ne nous grandissent pas. Ici, on peut confronter les idées, on peut se confronter même très durement mais je pense qu'il faut éviter une chose et ce sont les attaques personnelles, les petits règlements de comptes, les prises d'otage du Conseil communal. Je pense qu'on assiste trop souvent à des attaques personnelles sur les personnes. Je suis chef de groupe et j'accorde beaucoup d'importance à ce rôle, à cette mission que nos électeurs nous ont confiée. On est là pour les représenter. Que l'on soit de la majorité ou de l'opposition on est là pour ça. La preuve, regardez tout à l'heure ce qu'on a fait. On a voté tous ensemble une motion courageuse, historique pour le droit international dans une région où les gens savent ce que c'est que vraiment souffrir, être privé de liberté, être privé de droit. On a été capable de faire ça ensemble mais en même temps on est capable de tomber très bas dans le débat de la discussion. Je pense vraiment qu'on a intérêt à s'élever dans le débat. On a intérêt à cesser ces attaques personnelles. Cette majorité est installée depuis trois ans. Si on continue tout le temps à essayer de ressasser, de revenir sur le passé je pense que si certains veulent s'amuser à ça ils peuvent le faire. Ici ce n'est pas le lieu. Je pense que ce n'est pas le lieu, ce n'est pas l'endroit. Encore une fois il faut proscrire les affaires personnelles.

Hier soir je suis venu au Conseil communal alors qu'au moment même j'ai mon fils qui a son CEB. J'ai choisi de venir au Conseil Communal. Tout à l'heure je peux le dire je pense Françoise Schepmans m'a contacté parce qu'elle était retenue au Parlement. Elle m'a demandé de venir et de rester en cas de non quorum et vous n'aviez pas le quorum et nous sommes restés. Nous sommes restés parce qu'on a ce sens de responsabilité.

C'est vrai que parfois on doit vous énerver, parfois on va peut-être un peu trop loin, sûrement, certainement, je n'ai pas de problème à le reconnaître mais ce que nous faisons nous le faisons avec sincérité. Ce que nous faisons nous le faisons parce que nous pensons faire quelque chose de juste et on peut être d'accord ou pas d'accord. Les attaques personnelles doivent être proscrites, doivent être interdites. Elles sont d'ailleurs interdites par la loi communale. Elles sont interdites par le ROI (règlement d'ordre intérieur) et jusqu'à nouvel ordre ce n'est pas moi, c'est pas nous qui devons faire respecter le ROI mais c'est le Président de séance. Il se fait qu'à ce moment-là on a eu deux présidents qui allaient se chevaucher.

Je terminerai sur un élément. Les propos racistes. Les propos racistes, je le dis, je les ai condamnés fermement. Certains ont des trous de mémoire. Au mois de mars on a commencé le conseil communal je me suis levé, j'ai condamné fermement devant une salle qui était pleine de supporters du RWDM et j'ai condamné fermement les propos racistes des gens du RWDM. Vous savez, je peux vous montrez des échanges de courriers que j'ai avec certains que j'ai recadré, que j'ai remis à leur place par rapport à ça. Ils se sont excusés. Je préfère le dialogue. A choisir entre attiser la haine entre les communautés, diviser les gens et les dialogues, je préfère le dialogue qui est plus difficile, qui est plus compliqués avec les gens. Je pense qu'ici, dans ce Conseil communal, tout le monde doit essayer de se remettre en question et de profiter de la période de vacances qui s'annonce devant nous pour essayer de se remettre en question, de revenir ici et d'assumer fièrement le rôle que nous avons ici.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame El Belghiti.

Mme El Belghiti :

Toujours par rapport à cette discussion j'avais envie de dire qu'il y a non seulement une responsabilité collective d'une majorité opposition mais il y a surtout une responsabilité individuelle. Cette responsabilité je crois qu'il ne faut pas l'occulter. Un élu est effectivement quelqu'un qui est mis au pouvoir par une population et je pense qu'i ne faut pas perdre cet objectif de d'abord être très concret, constructif. Moi je reviens au bout d'un moment puisque je vous dis franchement j'étais complètement démotivée en tant qu'élue bien que je sois quelqu'un de tout à fait convaincu de mon engagement par rapport aux citoyens qui nous font confiance. Je pense qu'il faut, pour pouvoir continuer, se remettre en question. Je crois que c'est une question individuelle. Il y a des règlementations et je pense que pour le Président ce n'est pas facile de tenir un tel conseil communal. Je pense qu'il ne faut pas pointer l'autre et chacun devrait se poser la question à savoir si on fonctionne d'une manière constructive si on a le respect de la collectivité c.à.d. respecter ses collègues, parler en tant voulu quand on peut prendre la parole et puis avoir un projet réel, constructif pour la population et ça il ne faut pas le perdre de vue. Si cela ne change pas c'est très démotivant pour la plupart et là je fais un appel à mes collègues de se remettre en question et de ne pas pointer. Je pense qu'il y a une remise en question parfaite et elle n'est pas dirigée vers une

opposition de majorité mais réelle et là on est pris en tache en chantage, en collectivité par rapport à des émotions, par rapport à une certaine rivalité qui ne doit pas exister dans un conseil communal. On a envie d'avancer dans des projets concrets. Il y a des problématiques qu'on peut régler sans y passer des heures. Il y a beaucoup de gens qui travaillent, qui ont une situation professionnelle, qui doivent se lever, qui ont une famille et donc il faut pouvoir avancer, être concret et avoir un autre timing que de passer des soirées dans des choses stériles.

M. le Président :

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

J'avais vu votre interpellation Monsieur Rekik et je me suis dit que je devais vous répondre. Je vais vous dire franchement, je suis face à un problème et je n'arrive pas à la prendre complètement au sérieux votre interpellation. Le fond, le sujet a de l'importance mais ça doit être une question de forme et ça fait peut être partie aussi comme le disait madame Belghiti un petit peu du problème. Quand je dis une question de forme, comment dire ? Vous semblez croire que surjouer les sentiments, surjouer l'indignation assortie à des grands mots ou faire des petites insinuations mesquines sur le comportement douteux des personnes que ça renforce notre propos. Je crois que ça ne le renforce pas du tout, ça donne plutôt une impression un peu gênante de facticité et je le regrette. Vous semblez croire que finalement le bon fonctionnement du Conseil communal ne repose que sur les épaules du Président. Ben non. Je suis beaucoup plus d'accord avec Madame El Belghiti, ça repose sur les épaules de tout le monde et peut être que prendre la politique au sérieux ce serait aussi traiter les sujets avec un peu plus de simplicité, un peu plus de bonne foi et ne pas en faire des tonnes. Sur base des critiques que vous avez exprimés sur la manière dont j'ai géré ce Conseil ben il me semble qu'il faut quand même remettre certaines choses en place. Il y a eu deux phases. J'ai fait le choix, pour des raisons essentiellement pratiques d'accepter un peu de chahut et quoi que vous en disiez ce chahut il venait de la totalité des supporters du RWDM qui étaient là. Par contre, comme ça arrive hélas parfois avec des supporters de football, effectivement certaines personnes ont commencé à déraper. A partir de ce moment-là ça a été simple, le Conseil a été suspendu. Comme vous l'aurez constaté il a été suspendu longtemps. Il a été suspendu longtemps parce que j'ai demandé à la police de faire évacuer les personnes qui posaient des problèmes et que la police a jugé, et je les comprenais tout à fait, que ça ne pouvait pas se faire immédiatement. Le but n'était pas non plus de déboucher sur de la violence. La police a, je l'avoue, plus que moi l'habitude de gérer ce genre de choses et donc ils m'ont simplement demandé d'attendre un peu. Ils m'ont dit nous ne pensons pas être à même de faire évacuer la salle et l'essentiel des injures, l'essentiel des propos inacceptables que vous dites sont passés pendant cette période-là. Ils ne seront pas acceptés et Madame la Bourgmestre expliquera les conséquences judiciaires qu'il y aura mais je trouve vraiment déplaisant cette manière de laisser insinuer qu'il y aurait de notre côté, de mon côté en particulier, de la tolérance pour ce genre de choses.

Les choses étaient ce qu'elles sont. Je me suis concerté avec la police, nous avons essayé de faire au mieux et effectivement une fois que les gens avaient pu être mis dehors eh bien le Conseil a repris et là je pense qu'il était légitime que le Conseil reprenne. Voilà ma version des faits.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je vais tenter d'apporter une réponse ou du moins les réflexions du Collège sur votre interpellation. Je dirais que beaucoup de choses ont été dites de par les différentes interventions qui se sont faites à la suite de votre intervention et je remercie les membres du Conseil d'avoir pris part à ce débat ainsi tout comme vous et l'ensemble des membres ici présents je condamne les incidents qui se sont déroulés lors du dernier Conseil.

Tout acte ou propos raciste se doit d'être condamné avec la plus grande fermeté et les auteurs poursuivis. Cela étant dit, je ne peux accepter que dans votre interpellation vous laissiez entendre que le Président du Conseil et le Collège se serait montré laxiste par rapport à ces propos inacceptable. Les personnes présentes ici sont toutes sensibles au respect des institutions démocratiques. Ne faites pas un procès d'intention sur une question aussi importante.

En effet, le Collège n'a pas attendu votre interpellation pour agir. Dès sa première réunion, après le conseil, en sa séance du 8 juin, le Collège a saisi son service juridique afin d'entamer des poursuites judiciaires contre ceux qui ont proféré des injures racistes mais aussi des menaces, des insultes, commis des faits de calomnies et des faits de diffamations. Le dossier administratif est toujours en cours de constitution. Il faut rassembler les PV et les rapports établis par la police, se concerter avec l'avocat du membre du Collège et du collègue qui a été victime d'insultes racistes. Il faut choisir aussi un avocat pour représenter la commune.

Le chef de corps a également donné des instructions à ses services afin de dresser les PV des infractions constatés par les policiers sur place et également sur base des vidéos de l'audience visible notamment sur internet. Ils tenteront d'y identifier les auteurs et transmettront leurs constats au Procureur du Roi.

Par ailleurs, concernant ces incidents, je vous informe que la décision prise par le Président du Conseil l'a été comme il l'a souligné en concertation avec la police qui ne jugeait pas une évacuation opportune. Je pense donc que le Président du Conseil a très bien rempli sa fonction dans des circonstances difficiles. Je déplore d'ailleurs certains propos tenus par des conseillers ici dans cette assemblée et qui ont attisé un climat qui était déjà tendu. En parlant, j'ai entendu cette affaire pue, il s'agit d'une question de fric et donc en tenant de tels propos ils ont d'une certaine manière attisé l'animosité que pouvait avoir certains supporters à l'égard de membres de cette assemblée.

Le Président a pris cette décision dans le cadre du rôle qui lui est attribué.

Pour répondre à votre question sur ce sujet, la loi communale nous dit que le Président constitue le lien entre le Collège et le Conseil. Il convoque le Conseil et s'assure du bon déroulement des débats pendant la séance. Il inscrit à l'ordre du jour les points qui lui sont communiqués par le Collège et les questions des Conseillers. Il donne la parole aux présents et la retire. Il veille à ce que l'ordre du jour soit respecté et peut suspendre la réunion. C'est lui qui ouvre et clos la séance. Quant à la désignation d'un Conseiller du MR pour présider le Conseil eh bien Monsieur Rekik, cela fait partie de l'accord de majorité dans le cadre des répartitions de compétences de chacun des partis qui y est représenté.

Pour terminer, vous parlez d'une opposition bâillonnée, de motions rejetés systématiquement. Là je pense que vous n'êtes plus réaliste. C'est l'opposition dans son ensemble, lors de cette séance, qui a quitté le Conseil et qui a refusé de voter les points qui étaient à l'ordre du jour. A croire que cela ne vous intéressait plus. Je pense qu'il faut le

regretter. Mais il ne fait prétendre qu'à la morale après en terme de bonne gouvernance car cela, alors, n'est plus tout à fait crédible.

Ainsi, depuis le début de la législature, nous mettons tout en place pour que les Conseils communaux se déroulent dans de bonnes conditions. Donc, comme on a dit un moment, il faut que certaines personnes passent leur introspection sur des débats qui ont inutilement tendus et donc même si les oppositions sont durs, si ses oppositions sont bien là il faut que le respect dans cette assemblée soit mutuel et je pense que cette interpellation est très intéressante parce que elle nous a permis d'aborder un sujet particulièrement délicat, un sujet difficile, des questions qui reviennent souvent dans le cadre de ces séances du Conseil Communal et c'est peut-être le moment de ce dire qu'après les vacances la majorité et l'opposition vont poursuivre leurs débats mais le faire avec plus de sérénité bien que la sérénité n'est pas vraiment le mot adapté pour des débats politiques mais certainement en tenant compte des conséquences ou des effets que leurs interventions peuvent apporter pour faire progresser les débats et les projets que nous avons ici et que nous devons, dans la mesure du possible, discuter et partager.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

En tant que Président je voudrais pouvoir ajouter quelque chose. Je ne vais pas intervenir sur les conseils qui ont été chahutés, je n'y ai pas participé, en tant que spectateur peut-être, mais je n'ai pas à apporter de jugement sur la façon dont elle a été faite et je sais que Luc Léonard fait son possible dans ce cas-là. Par contre, il faut tenir compte d'une chose. Si vous voulez comparer des législatures nous sommes dans une législature dans laquelle il y a beaucoup plus de partis qui sont représentés avec des chefs de file qui tous, à chaque point important veulent prendre la parole et donc automatiquement cela fait que les séances durent beaucoup plus longtemps. Maintenant si chacun veut avoir le droit de s'exprimer et je crois que si on fait justement cette comparaison avec des législatures passées et je dis bien des avec un s derrière eh ben cette législature ci est pour le moment une des plus démocratique que Molenbeek ait connu depuis très longtemps. Je crois que nous devons continuer comme ça. Alors, es ce que nous avons un règlement d'ordre intérieur efficace ? Je crois pour partie. Es ce qu'il y a meilleur ? Non. Es ce qu'il y a moyen de l'améliorer ? Probablement. Es ce qu'aujourd'hui nous sommes prêts à nous mettre autour de la table pour en discuter ? J'en doute. Je crois qu'il a encore besoin de supprimer un peu de tensions au sein de ce Conseil et que l'on puisse regarder les choses d'une façon objective. Voilà, c'est ce que je voulais dire.

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Vous savez, je suis avant tout pédagogue dans mes démarches. (Rires dans la salle) Ma volonté ce soir et après plus de dix années d'exercice du métier de professeur quand j'assiste au Conseil et que je vois l'assemblée ici présente, l'autre jour quelqu'un comparait notre Conseil communal à, je pense que c'était Monsieur Léonard, à une école maternelle, effectivement. Certains parfois se laissent déborder par l'émotion, par leur égo ou par je ne sais quelle pathologie (*rires - gelach*) psychologique mais je tiens en tout cas avant toutes choses de faire part de deux choses.

Ma volonté c'est de créer un électro choque et surtout qu'on puisse dès la rentrée scolaire prochaine (*rires - gelach*) pouvoir participer à des conseils communaux plus sereins.

Concernant les allégations racistes et autres événements lors des derniers conseils communaux je me réjouis. Je salue les démarches qui ont été amorcés par le Collège pour ne pas laisser impuni toutes ces manœuvres qui étaient vraiment infectes.

Quant à l'intervention de Monsieur Léonard, on Connait l'arrogance de Monsieur Léonard et c'est de la provocation mais j'invite à d'avantages de réserves dans ses mots qui peuvent être blessants et inadaptés.

J'ai eu un propos très dur tout à l'heure et qui était volontaire à l'égard des conseillers de la majorité. Je me suis permis de dire et je le répète que malheureusement certains sont limités à de la stricte figuration. Je souhaiterai faire passer un message à tous ces conseillers. Ces Conseillers représentent une population, une population qui les a portés et qui leur a permis de siéger. Je sais qu'il y a la discipline qu'il y a la discipline des partis de consignes mais vous savez, certains de ces conseillers parfois avec beaucoup de bon sens ont envie de s'exprimer sur certains sujets et enrichir le débat. Ces personnes valent autant que les membres du Collège, valent autant que les membres de l'opposition et le message que je souhaitais faire passer tout à l'heure c'est de leur permettre et je m'adresse ici au Collège, d'avantage pourvoir s'exprimer et débattre dans certains sujets.

Pour terminer, mon chef de groupe m'a invité avec d'avantage de prudence et de réserve mais en tout cas ce soir cette interpellation aura eu le mérite de nous amener à un débat et à une réflexion.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Rekik.